

L'Association pour l'Insertion et la Promotion des Produits Réunionnais

Une démarche d'insertion par l'initiative économique

L'idée de ce projet est née en 1996 à l'initiative du Président actuel de l'association, Gérard Rangama qui souhaitait mettre des jeunes réunionnais en contact avec des industriels pour leur faire connaître les produits locaux et les inciter à faire évoluer leurs comportements de consommateurs qui, à cette époque, étaient tournés vers les produits d'importation.

L'Association pour l'Insertion et la Promotion des Produits Réunionnais a été créée en 1998 dans le but de promouvoir et de vendre les produits du terroir réunionnais fabriqués dans les hauts de l'île par des artisans. L'objectif de l'association est double :

- permettre d'écouler plus facilement ces produits que les artisans ont du mal à vendre en créant une gamme de produits fiable en qualité et en quantité et un circuit de commercialisation ;
- de former des jeunes en difficulté en vue d'une insertion professionnelle.

Cinq artisans signent une convention avec l'AIPPR et s'engagent à produire confitures, rougails, achards, piments, épices, etc. avec une quantité à respecter et une qualité garantie par la mise en place de règles d'hygiène pour la fabrication et par des tests réalisés par les services vétérinaires.

L'association a conçu une étiquette pour créer une marque déposée « Soleil Réunion » auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

Dans un premier temps, cette gamme de produits a été commercialisée sur des stands d'exposition dans les galeries commerçantes de certaines grandes surfaces (Cora, Carrefour) ainsi que dans une boutique de l'aéroport de Saint-Denis. De plus, une opération commerciale est effectuée chaque année en Métropole.

Le soutien actif de certains chefs d'entreprises réunionnaises du secteur de la grande distribution a permis d'accroître progressivement les débouchés en autorisant également la vente de ces produits du terroir dans les rayons des supermarchés. Le projet actuel est donc de mettre en place les animations-vente en rayons et d'abandonner les stands d'exposition à l'extérieur de ces mêmes supermarchés.

La multiplication des opérations promotionnelles et des campagnes publicitaires (par exemple sur une radio locale avant les fêtes de Noël) a permis d'augmenter les ventes de 6000 à 20000 bouches par an. Aujourd'hui, l'activité a atteint son seuil maximum de développement du fait de sa capacité de production limitée. Mais la priorité de l'association est de conserver une gamme fiable plutôt que d'augmenter sa production.

Depuis mai 2001, l'association a obtenu l'agrément d'entreprise d'insertion avec le financement de 5 postes d'insertion ce qui a permis dans un premier temps de former des jeunes à la fonction commerciale pour assurer l'animation des stands et la vente des produits. Huit jeunes en difficulté et avec un faible niveau de formation ont ainsi bénéficié d'une insertion professionnelle : 4 ont trouvé un emploi dans une autre entreprise et trois vont être embauchés par l'AIPPR en contrat à durée indéterminée.

Aujourd'hui, l'association souhaite modifier son statut (coopérative ou société anonyme avec les partenaires) dans le but de consolider son développement économique pour diminuer progressivement les aides dont elles bénéficient (subvention du Conseil Général et les cinq postes d'insertion attribués par la Direction du Travail et de l'Emploi). Pour ce faire, une nouvelle organisation s'impose afin d'augmenter la capacité de production pour satisfaire les nouveaux débouchés commerciaux déjà repérés : une demande forte des grandes surfaces en Métropole, vente d'autres produits du terroir à La Réunion, etc.

L'expérience de cette association démontre qu'il est possible de créer, de développer des activités économiques à La Réunion qui constituent des niches d'emploi. Mais la prise de risque est grande et c'est parce que des bénévoles y croient et ont décidé d'agir concrètement en s'engageant dans une démarche solidaire favorisant l'insertion de jeunes en difficulté qu'il est possible de convaincre et d'associer à plus long terme d'autres partenaires économiques.

Rédaction : ALBERT, Irène

Institut Régional du Travail Social, 1 rue Sully Brunet, 97470 Saint-Benoît, La Réunion.

Tél. 02 62 92 97 77. Fax. 02 62 92 97 78. 2003/12/08.

Entretien : RANGAMA, Gérard, Président de l'Association pour l'Insertion et la Promotion des Produits Réunionnais, 14 rue de la Guadeloupe, 97490 Sainte Clotilde, tél. 02.62.92.10.10, fax. 02.62.92.10.20

Fiche réalisée dans le cadre de la capitalisation d'expériences de l'économie sociale et solidaire à La Réunion.

ILE DE LA REUNION - ECONOMIE SOCIALE - ECONOMIE SOLIDAIRE – ENTREPRISE D'INSERTION– INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE - INSERTION PROFESSIONNELLE – EMPLOI - ARTISANS - JEUNES